

# Occitan ou Français bourbonnais, les habitants de la région Auvergne parlent une langue régionale

IEORA - 27/06/2006

La section de l'Institut d'Etudes Occitanes de la région Auvergne a confié à l'IFOP une enquête d'opinion pour connaître les pratiques et les représentations de la langue régionale. Les résultats montrent l'évidence d'un fait linguistique régional en Auvergne.

## La dénomination de la langue :

La plus répandue est le « patois » : ce terme, mis à l'honneur par la logique centralisatrice de l'Etat français traditionnel, désigne toute langue hexagonale autre que le français. Ainsi sert-il autant à indiquer le breton que le basque ou encore l'occitan. Ce terme générique est donc logiquement le plus implanté et le plus connu (78%) au côté de termes plus localisés (auvergnat, bourbonnais, vellave).

La région auvergne est principalement en zone occitane, et cela pour un peu plus de trois départements sur quatre, et en petite partie en zone de langue d'oïl pour le nord de l'Allier : une certaine conscience de ces identifications culturelles émerge au travers de dénominations telles que « bourbonnais » (5 %) et « langue d'oc » ou « occitan » (12 %).

## La langue régionale est encore bien vivante !

- 61% déclarent comprendre plus ou moins bien leur langue régionale dont 22% facilement ou parfaitement.
- 42% déclarent savoir la parler plus ou moins bien dont 12% facilement.
- 29% déclarent la lire plus ou moins bien dont 10% assez facilement.
- 17% déclarent l'écrire plus ou moins bien dont 4% facilement.

Il sera certainement important pour les habitants de la région eux-mêmes de connaître ces chiffres. La langue régionale, qu'elle soit bourbonnaise ou occitane, représente une forte réalité de la région Auvergne.

## La transmission de la langue :

Alors que toute langue est désormais reconnue comme donnée majeure de la diversité culturelle et qu'elle joue grandement dans la richesse d'une identité, la langue régionale est confiée à la seule transmission familiale (grands-parents à 61 %, ou encore l'entourage à 50 %) avec une part très faible de la transmission par le réseau institutionnalisé qu'est l'école (10 %).

Cette transmission sans grande participation ni soutien ne peut qu'aller vers l'épuisement alors même que 40 % des gens qui n'ont pas appris la langue à leurs enfants regrettent maintenant de ne l'avoir pas fait. Ce regret est encore plus fort chez les générations montantes (58 % chez les moins de 35 ans).

Les chiffres montrent à l'évidence qu'une bonne partie de la population qui comprend ou parle un peu ou couramment, ne sait pas lire ni encore moins écrire. La responsabilité de l'institution éducative en matière d'alphabétisation est ici portée avec évidence.

## Le souhait d'apprendre :

Il est le plus fort chez les moins de 35 ans (23 %). Le désir de voir la langue être proposée à l'école est le plus fort dans les départements occitans (Haute-Loire 53 %, Puy de Dôme 51 % et Cantal 74 %).

Le souhait que ses propres enfants apprennent la langue est très fort (41 %) et se renforce chez les jeunes générations (58 % chez les moins de 35 ans).

71 % des habitants de la région Auvergne se déclarent favorables au maintien et au développement de la langue et de la culture régionales, encore davantage chez les moins de 35 ans (76 %).

Pour ce faire, ils souhaitent voir différentes institutions jouer leur rôle :

FR3 Auvergne devrait proposer des émissions en langue régionale à 54%.

La région (54 %), l'Education Nationale (43 %) et le ministère de la culture (42 %) sont vus par les habitants de l'Auvergne comme étant les acteurs légitimement en devoir de transmettre et de développer leur langue et leur culture. Les communes et communautés sont également citées après la région ; exprimant certainement la nécessité d'une action de proximité.

## L'intervention publique :

Le concours des collectivités et de l'Etat a été décisif pour réaliser l'étude IFOP. L'IEO remercie le Conseil Régional Auvergne, la DGLFLF (Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France), et la DRAC Auvergne. Il attend aujourd'hui une concertation approfondie avec les partenaires pour faciliter la mise en place d'une politique linguistique et culturelle adaptée, conforme aux aspirations des habitants de la région Auvergne.

Institut d'Etudes Occitanes de la Région Auvergne 32 cité Clair Vivre BP 602 15006 Aurillac cedex  
04.71.48.93.87 [ieocantal@wanadoo.fr](mailto:ieocantal@wanadoo.fr)